

collectifs; Art. 3 *ter* : *Son amendement tendant à assouplir le financement de la construction des logements modestes, ouvriers et familiaux, système d'obligations-logement hypothécaires et d'avances de la Banque de France* [15 mai 1957] (p. 2437, 2438).

**CHARLOT (M. Jean), Député du Var (S.) :**

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 46). — Est nommé : membre de la Commission des boissons [31 janvier 1956] (p. 160), [5 mars 1958] (p. 1238); membre de la Commission de la production industrielle et de l'énergie [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4503); membre de la Commission de comptabilité [31 janvier 1956] (p. 162), [4 octobre 1957] (p. 4503); membre suppléant de la Commission des finances [4 octobre 1957] (p. 4502) (1). — Est élu représentant de la France à l'Assemblée commune de la communauté européenne du charbon et de l'acier [23 février 1956] (p. 470), [26 juin 1956] (p. 3049), [3 juillet 1957] (p. 3195). — Est nommé membre du Comité de gestion du fonds de soutien des hydrocarbures ou assimilés [6 mars 1956] (p. 666). — Est élu : Président de la Commission de comptabilité [2 février 1956] (p. 181), [18 octobre 1957] (p. 4537); Représentant de la France à l'Assemblée unique des communautés européennes [13 mars 1958] (p. 1583).

**Dépôts :**

Le 22 février 1956, un rapport au nom de la Commission des boissons sur le rapport fait au cours de la deuxième législature par M. Léon Jean, repris le 15 février 1956 par application de l'article 33 du Règlement sur la proposition de loi de M. Jean Charlot et plusieurs de ses collègues tendant à créer un Comité interprofessionnel des vins des Côtes de Provence, **n° 685**. — Le 23 février 1956, une proposition de loi tendant à permettre l'attribution de la médaille militaire et de la croix de la Légion d'honneur aux pensionnés définitifs pour maladie contractée dans une unité combattante, **n° 717**. — Le 12 mars 1956, un rapport au

nom de la Commission de comptabilité sur la fixation des dépenses de l'Assemblée Nationale et de l'Assemblée de l'Union Française pour l'exercice 1956, **n° 1161**. — Le 3 mai 1956, une proposition de loi tendant à modifier l'alinéa 2 de l'article 4 de la loi n° 49-1097 du 2 août 1949 portant réforme du régime des pensions des personnels de l'Etat tributaires de la loi du 21 mars 1928, **n° 1733**. — Le 1<sup>er</sup> juin 1956, un rapport au nom de la Commission des boissons sur la proposition de loi modifiée par le Conseil de la République tendant à créer un Comité interprofessionnel des vins des Côtes de Provence, **n° 2030**. — Le 5 décembre 1956, un rapport au nom de la Commission de comptabilité concernant : 1° le règlement définitif des comptes de l'Assemblée Nationale, de l'Assemblée de l'Union française et du Conseil Economique pour l'exercice 1954; 2° la fixation des dépenses de l'Assemblée Nationale et de l'Assemblée de l'Union française pour l'exercice 1957, **n° 3458**. — Le 26 février 1957, un rapport au nom de la Commission de comptabilité concernant le règlement définitif des comptes de l'Assemblée Nationale, de l'Assemblée de l'Union française et du Conseil Economique pour l'exercice 1955, **n° 4308**. — Le 2 avril 1957, une proposition de loi tendant à supprimer les inégalités entre les veuves remariées redevenues veuves ou divorcées à leur profit, causées par la loi n° 53-1340 du 31 décembre 1953, **n° 4741**. — Le 19 juillet 1957, un rapport au nom de la Commission de comptabilité concernant l'ouverture d'un crédit supplémentaire applicable aux dépenses de l'Assemblée Nationale pour l'exercice 1957, **n° 5560**. — Le 5 décembre 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à procéder à la désignation des membres du Conseil interprofessionnel de l'Institut des vins de consommation courante, **n° 6091**. — Le 19 décembre 1957, une proposition de loi tendant à modifier l'article 81 du Règlement de l'Assemblée Nationale, **n° 6220**. — Le 26 décembre 1957, un rapport au nom de la Commission de comptabilité concernant le reversement au Trésor et le blocage de certaines sommes sur l'indemnité législative, **n° 6230**. — Le 26 décembre 1957, un rapport au nom de la Commission de comptabilité concernant : 1° le règlement définitif des comptes de l'Assemblée Nationale, de l'Assem-

(1) Démissionnaire [3 décembre 1957] (p. 5102).

blée de l'Union Française et du Conseil Economique pour l'exercice 1956 ; 2° la fixation des dépenses de l'Assemblée Nationale et de l'Assemblée de l'Union Française pour l'exercice 1958, n° 6231. — Le 3 juin 1958, un rapport au nom de la Commission de comptabilité concernant le règlement définitif des comptes de l'Assemblée Nationale, de l'Assemblée de l'Union Française et du Conseil Economique pour l'exercice 1957, n° 7284.

### Interventions :

Son rapport au nom du 4<sup>e</sup> bureau sur les opérations électorales du département de l'Isère [19 janvier 1956] (p. 20). — Prend part à la discussion : du projet de résolution fixant les dépenses de l'Assemblée Nationale et de l'Assemblée de l'Union française pour l'exercice 1956, en qualité de *Rapporteur*. [20 mars 1956] (p. 1043, 1044) : *amendement de M. Dufour tendant à supprimer l'augmentation de l'indemnité parlementaire* (p. 1045), *demande de seconde délibération de M. Cayeux* (p. 1045), *amendement de M. Cayeux tendant à modifier le libellé de l'article 2, Etat A* (p. 1046) ; — d'une proposition de résolution tendant à l'installation d'un système électrique de votation à l'Assemblée Nationale : *Position de la Commission de comptabilité ; nécessité d'adresser des appels d'offres à d'autres réalisateurs que la Compagnie des signaux et entreprises électriques* [26 juin 1956] (p. 3053, 3054) ; *Article unique : Son amendement tendant à prendre en considération le système électrique de votation et à réserver la décision définitive jusqu'au vote des crédits* (p. 3055, 3056) ; — du projet de résolution relatif au règlement définitif des comptes de l'Assemblée Nationale, de l'Assemblée de l'Union française et du Conseil Economique pour l'exercice 1954, en qualité de *Rapporteur* [26 décembre 1956] (p. 6223) ; — du projet de résolution relatif à la fixation des dépenses de l'Assemblée Nationale et de l'Assemblée de l'Union française pour l'exercice 1957, en qualité de *Rapporteur* [26 décembre 1956] (p. 6225) ; *séances de nuit, augmentation de l'indemnité parlementaire* (p. 6226) ; — de la proposition de résolution concernant le règlement définitif des comptes de l'Assemblée Nationale, de l'Assemblée de l'Union française et du Conseil Economique, en qualité de *Rap-*

*porteur* [12 mars 1957] (p. 1436, 1437) ; — d'un projet de résolution et d'une proposition de loi concernant l'ouverture d'un crédit supplémentaire applicable aux dépenses de l'Assemblée Nationale pour l'installation du vote électronique, en qualité de *Rapporteur : Résultats de l'appel d'offres lancé pour l'installation du vote électronique, délai imposé pour la réalisation des travaux* [23 juillet 1957] (p. 3837) ; *perspectives d'économies futures, échelonnement des paiements* (ibid) ; *amélioration des conditions de travail* (p. 3838) ; *Art. 2 : amendement de M. Privat prévoyant qu'une économie équivalente à cette dépense sera réalisée sur le budget de l'Assemblée Nationale ; rappel de l'autonomie financière de l'Assemblée Nationale, répercussion des économies nulles en 1957, minimales en 1958* ((p. 3838, 3839) ; — des conclusions d'un rapport concernant le reversement au Trésor et blocage d'une partie de l'indemnité législative : *Application du principe de l'emprunt forcé ; traitement des hauts fonctionnaires de l'Assemblée Nationale* [27 décembre 1957] (p. 5606, 5607) ; *amendement de M. Mercier (non-augmentation de l'indemnité parlementaire) ; question préalable de M. Gaillemin* (p. 5609) ; *amendement de M. Julian (reversement de l'augmentation de l'indemnité parlementaire au Fonds national de vieillesse)* (p. 5610) ; *amendement de M. Pelat (reversement de l'augmentation de l'indemnité parlementaire à la Ligue nationale de lutte contre le cancer)* (p. 5610) ; *irrecevabilité de l'amendement de M. Bouret* (p. 5611) ; *amendement de M. Daladier (harmonisation des indemnités des députés et des conseillers de la République)* (p. 5612) ; — des conclusions d'un rapport relatif aux comptes et budgets de l'Assemblée Nationale et de l'Assemblée de l'Union française [27 décembre 1957] (p. 5613, 5615, 5616). = S'excuse de son absence [7 février 1956] (p. 214).

**CHARPENTIER (M. René)**, Député de la Marne (M. R. P.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). = Est nommé : membre de la Commission de l'agriculture [31 janvier 1956] (p. 160), [4 octobre 1957] (p. 4502) ; membre suppléant de la Commission des finances [15 mars 1956]